Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 045-214501421-20260917-D2026_81-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT du LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bruno GUYARD, Maire.

Nombre de membres
Présents : 21
En exercice :27
Votants : 24
Date de la convocation : 04/09/2026
Date d'affichage : 04/09/2026

Présents : M. Bruno GUYARD, Mme Mallorie MATTON-KNOPP, M. Philippe BAUMY, Mme Fanny BRUYNEEL, Mme Aurore YANG, M. Loïc CROCHET, Mme Christelle TESSIER, M. Stéphane ARNOULT, M. Bruno GODET, M. Denis SARDON, Mme Béatrice TRIFFAULT, M. Christian SIFFELET, M. Fabien BOUCHER, Mme Florence BOISTARD, Mme Nathalie INGELAERE, Mme Solène MENNECIER, Mme Raphaëlle DAOUPHARS, Mme Ludivine BOISARD, Mme Isabelle PERCHERON, M. Morgan GUERAULT, M. Yannick BANSCH,

Absents ayant donné un pouvoir
Mme Maud DEBOUT à M. Bruno GODET, Mme Stéphanie TRIFFAULT à Madame Béatrice TRIFFAULT, M. Gaël ZICKLER à Monsieur Yannick BANSCH

Absents excusés : M. Pierre-Antoine FIEVET, M. Arnold MARAIS, M. Léo BEAUCHAMP.

A été nommé secrétaire : Christelle TESSIER

Objet de la délibération :
7- Finances et budgets locaux
7-1- Actes à caractère budgétaire et comptable
7-1-2-2 Budget supplémentaire - délibéré avec document budgétaire

2026-081 – Budget supplémentaire eau 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29, L. 1612-4,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,
Vu la délibération n°2026-004 du Conseil Municipal du 22 janvier 2026 relative au vote du budget primitif eau 2026,
Vu la commission finances du 31 aout 2026
Entendu l'exposé de Madame Mallorie MATTON-KNOPP, 1ère adjointe aux finances,

Il est proposé le budget supplémentaire suivant :

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 045-214501421-20260917-D2026_81-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	214 669,44 €
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		**564 669,44 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	564 669, 44 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		**564 669, 44 €**
DEPENSES D' INVESTISSEMENT		
001	Solde exécution section d'investissement reporté	159 772, 04 €
23	Immobilisations en cours	107 213,50 €
041	Opérations Patrimoniales	13 440,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		**280 425,54 €**
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
021	Virement de la section d'exploitation	350 000,00 €
10	Dotations (affectation du résultat)	166 985,54 €
16	Emprunts	-250 000,00 €
041	Opérations Patrimoniales	13 440,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		**280 425,54 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le budget supplémentaire du budget primitif eau 2026 tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification le :